



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

Approbation des transferts définitifs de charges 2008 ayant fait l'objet d'une évaluation provisoire de la CLETC du 6 octobre 2008

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080416

SECRETARIAT GENERAL

Approbation des transferts définitifs de charges 2008 ayant fait l'objet d'une évaluation provisoire de la CLETC du 6 octobre

2008

Monsieur Pascal DUFORESTEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) a pour rôle d'élaborer un rapport sur l'évaluation des charges transférées des communes membres à la CAN et de la CAN aux communes membres afin de déterminer le montant de « l'attribution de compensation ». Elle est appelée à se prononcer lors de chaque nouveau transfert de charges. Elle est composée de représentants de chaque conseil municipal. Pour rappel, il s'agit de Madame Pilar BAUDIN.

La CLETC s'est réunie le 6 octobre dernier et la CAN a adressé le rapport joint en annexe.

Ce rapport porte sur les transferts 2008 ayant fait l'objet d'une évaluation provisoire par la CLETC du 6 octobre 2008 et fixe les montants définitifs à prendre en compte.

Il doit être adopté par délibération des conseils municipaux à la majorité qualifiée : la 1/2 des communes représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des communes représentant la 1/2 de la population.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'évaluation définitive des charges transférées entre la CAN et ses communes membres telle qu'elle ressort du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 6 octobre 2008.

- Dire que le montant des charges transférées s'élève à 122 279,26 € pour l'ensemble des communes et à 439 698,29 € pour Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire
Députée des Deux-Sèvres
Et par empêchement
Le 1^{er} Adjoint

Signé

Pascal DUFORESTEL